



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Quarante et unième session**

Lima, 1<sup>er</sup>-8 décembre 2014

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications  
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport intérimaire sur les activités du Groupe consultatif  
d'experts des communications nationales des Parties non  
visées à l'annexe I de la Convention: rapport sur les ateliers  
de formation régionaux sur l'établissement des rapports  
biennaux actualisés des Parties non visées  
à l'annexe I de la Convention**

**Note du secrétariat\***

*Résumé*

Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention a organisé, avec l'aide du secrétariat, deux ateliers de formation régionaux sur l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I): pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'atelier a eu lieu dans la ville de Panama (Panama), du 16 au 18 juillet 2014, et pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, l'atelier a eu lieu à Erevan (Arménie), du 8 au 10 septembre 2014. Ces ateliers visaient à renforcer la capacité des experts nationaux de Parties non visées à l'annexe I à utiliser les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» et à faire mieux connaître le processus des consultations et des analyses internationales. On trouve dans le présent rapport un exposé des travaux menés dans le cadre des ateliers ainsi qu'un résumé des débats.

---

\* Le présent document a été soumis après la date prévue afin de pouvoir y inclure les résultats de la treizième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, tenue à Erevan (Arménie) les 11 et 12 septembre 2014.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–6	3
A. Mandat.....	1–4	3
B. Objet de la présente note .....	5	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	6	4
II. Résumé des travaux .....	7–10	4
III. Résumé des débats .....	11–37	5
A. Atelier de formation pour la région de l’Amérique latine et des Caraïbes .....	14–26	5
B. Ateliers de formation pour les régions de l’Asie et du Pacifique et de l’Europe orientale.....	27–37	10
IV. Conclusions.....	38–42	16
<b>Annexes</b>		
I. Agenda for the regional training workshops on the preparation of biennial update reports from non-Annex I Parties.....		19
II. Design, structure and content of the interactive mock exercises.....		24

## I. Introduction

### A. Mandat

1. Dans sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties a décidé que le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) poursuivrait ses activités pour une période de cinq ans allant de 2014 à 2018<sup>1</sup>. Elle a également décidé que, pour s'acquitter de sa tâche, le Groupe consultatif d'experts agirait conformément au cadre de référence révisé figurant dans l'annexe de la même décision.

2. Conformément au cadre de référence présenté dans l'annexe de la décision 19/CP.19, le Groupe consultatif d'experts a mis au point un programme de travail pour la période 2014-2018 lors de sa première réunion de l'année, tenue à Bonn (Allemagne) les 27 et 28 janvier 2014<sup>2</sup>.

3. Dans son programme de travail pour 2014, le Groupe consultatif d'experts est convenu d'organiser trois ateliers de formation régionaux à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (les Parties non visées à l'annexe I) sur l'établissement des rapports biennaux actualisés. Cependant, l'atelier de formation prévu du 18 au 20 août 2014, à Lomé (Togo), pour la région de l'Afrique a été reporté à une date ultérieure, du 23 au 25 février 2015, en raison des problèmes de santé dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

4. Dans sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties a demandé au Groupe consultatif d'experts de présenter chaque année un rapport intérimaire sur ses activités à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour que celui-ci examine au cours de ses sessions qui se tiennent à l'occasion des sessions de la Conférence des Parties<sup>3</sup>.

### B. Objet de la présente note

5. Le présent rapport, établi dans le cadre du rapport intérimaire sur les travaux du Groupe consultatif d'experts<sup>4</sup>, contient un résumé des travaux et des débats menés lors des ateliers de formation régionaux sur l'établissement des rapports biennaux actualisés, qui ont été organisés pour les Parties non visées à l'annexe I, et qui sont présentés ci-après:

a) L'atelier de formation pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu dans la ville de Panama (Panama), du 16 au 18 juillet 2014;

b) L'atelier de formation pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, qui s'est tenu à Erevan (Arménie), du 8 au 10 septembre 2014.

---

<sup>1</sup> Décision 19/CP.19, par. 1.

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2014/17.

<sup>3</sup> Décision 19/CP.19, par.7.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2014/17.

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

6. Après avoir examiné le présent rapport, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre voudra peut-être, selon qu'il conviendra, donner au Groupe consultatif d'experts de nouvelles directives sur l'assistance technique à apporter aux Parties non visées à l'annexe I pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations relatives à la communication d'informations découlant de la Convention.

## II. Résumé des travaux

7. Au cours du second semestre de 2014, le Groupe consultatif d'experts a organisé deux ateliers de formation régionaux sur l'établissement des rapports biennaux actualisés:

a) L'atelier de formation pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes sur l'établissement des rapports biennaux actualisés a été accueilli par le gouvernement panaméen, dans la ville de Panama, du 16 au 18 juillet 2014. Y ont participé 32 experts nationaux, représentant 25 Parties non visées à l'annexe I de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que six membres du Groupe consultatif d'experts en tant que conseillers techniques et un représentant du secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

b) L'atelier de formation pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale sur l'établissement des rapports biennaux actualisés a été accueilli par le gouvernement arménien à Erevan, du 8 au 10 septembre 2014. Y ont participé 39 experts nationaux, représentant 32 Parties non visées à l'annexe I des régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, ainsi que dix membres du Groupe consultatif d'experts en tant que conseillers techniques et un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

8. Les principaux objectifs des ateliers de formation régionaux étaient, notamment, de renforcer la capacité des experts nationaux à utiliser les «Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» (dénommées ci-après les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés) pour qu'ils aident leur pays à établir leurs rapports biennaux actualisés; et d'offrir un cadre pour les échanges de vues, d'enseignements et d'expériences ayant trait au processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, selon qu'il convient.

9. Les deux ateliers, qui ont été menés selon le même programme de travail<sup>5</sup>, ont été conçus de façon à couvrir l'ensemble des éléments fondamentaux de l'établissement des rapports biennaux actualisés en s'appuyant sur une approche très interactive, comprenant notamment des exposés et des exercices de simulation, qui ont été complétés par des séances de questions-réponses.

10. Un résumé des débats qui se sont tenus au cours des différentes séances des ateliers est présenté dans la section III ci-après.

---

<sup>5</sup> L'annexe II contient un modèle de programme de travail.

### III. Résumé des débats

11. Les ateliers de formation régionaux ont comporté sept séances de fond qui ont porté sur les points suivants:

a) Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays Parties en développement au titre de la Convention, comprenant des informations détaillées sur les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés; le processus et le résultat des consultations et analyses internationales; et l'appui à l'établissement des rapports biennaux actualisés;

b) Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, assortie d'un examen des activités précédentes en matière de communications nationales;

c) Présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre;

d) Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets;

e) Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités.

12. Pour chacune des séances, les exposés théoriques portant sur des aspects importants des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés ont été suivis de débats ciblés à l'aide d'un ensemble de questions servant de fil conducteur. Pour les séances consacrées à la communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets, les difficultés et les lacunes, ainsi que les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités, les exposés ont été suivis d'exercices de simulation, qui ont par la suite donné lieu à des débats entre les participants. Les exercices de simulation avaient pour but de donner aux participants des indications sur le type d'informations à communiquer dans les rapports biennaux actualisés et sur la manière de le faire, conformément aux dispositions pertinentes des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés.

13. Les principaux éléments du débat au cours de chaque séance sont résumés ci-après. Le résumé du débat au cours de la séance consacrée à l'appui à l'établissement des rapports biennaux actualisés n'est pas présenté à part, mais il est examiné dans le contexte des thèmes de fond traités ci-après.

#### A. Atelier de formation pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

##### 1. Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays Parties en développement au titre de la Convention, y compris le contexte et les Directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés, ainsi que le processus et le résultat des consultations et analyses internationales

14. Certains participants ont constaté que certains éléments des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés manquaient de précision, laissant ainsi le champ libre à l'interprétation quant aux éléments à communiquer. Les participants ont reconnu que l'atelier de formation les avait aidés à mieux comprendre les éléments qu'il fallait communiquer dans les rapports biennaux actualisés.

15. Certains participants se sont dits préoccupés par la date retenue pour la présentation du premier rapport biennal actualisé que les Parties non visées à l'annexe I étaient censées présenter en décembre 2014, selon leurs capacités et le niveau de soutien apporté pour l'établissement des rapports, conformément au paragraphe 41 a) de la décision 2/CP.17. En outre, ils se sont dits préoccupés par la fréquence de présentation des rapports biennaux actualisés qu'il faudrait soumettre par la suite, à savoir tous les deux ans. Dans ce sens, ils ont souligné la nécessité d'établir des dispositions institutionnelles appropriées, ou de les renforcer. D'autres ont mis en avant la nécessité d'étudier la manière dont la présentation de rapports au titre d'autres processus pourrait contribuer à l'établissement des rapports biennaux actualisés.

16. Un certain nombre de questions ont été posées en vue de clarifier les différences entre les «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» et les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés. Les exposés et les débats qui s'ensuivirent sur les différents thèmes abordés lors de l'atelier ont permis de répondre à la plupart des questions posées.

17. Les débats menés lors de cette séance ont également porté sur la mesure, la notification et la vérification des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits qui sont liées aux forêts, des stocks de carbone forestiers et des variations des stocks de carbone forestiers et de la superficie des forêts résultant de la mise en œuvre des activités visées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16, compte tenu des alinéas *b* et *c* du paragraphe 71 de la même décision.

18. Les participants ont aussi posé fréquemment la question du financement relatif à l'établissement des rapports biennaux actualisés, eu égard notamment au cycle de présentation de ces rapports, ainsi que du calendrier pour la présentation et l'approbation de la proposition de projet destinée à solliciter un financement du FEM pour l'établissement des rapports biennaux actualisés. Pour répondre à cette préoccupation, certains participants ont proposé que la proposition de projet destinée à solliciter un financement du FEM porte sur deux cycles de présentation des rapports biennaux actualisés.

## **2. Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, assortie d'un examen des activités précédentes en matière de communications nationales**

19. Les débats concernant la présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, assortie d'un examen de l'expérience tirée des précédentes communications nationales, ont débouché sur les constatations suivantes:

a) Il n'y a pas de disposition institutionnelle universelle. Quoique certains éléments fondamentaux soient présents dans toutes les dispositions institutionnelles, dans l'ensemble, ces dispositions dépendent de la situation des pays et de leur capacités respectives;

b) S'agissant d'élaborer et de présenter en temps voulu les rapports biennaux actualisés, il faut se garder de qualifier une disposition institutionnelle de «bonne» ou «mauvaise». En effet, toute disposition institutionnelle est acceptable tant que l'information est présentée en bon ordre et qu'elle est conforme au niveau de qualité et de détail attendu, ainsi qu'à d'autres conditions fixées par l'organe national de coordination;

c) La plupart des pays ont, d'une manière ou d'une autre, mis en place des dispositions institutionnelles pour élaborer des communications nationales. Si quelques-unes sont jusqu'à un certain point appliquées de manière systématique, d'autres sont toujours appliquées au cas par cas, selon les projets; les Parties qui s'appuient sur de telles dispositions sont donc plus susceptibles de rencontrer des difficultés pour se

conformer à des prescriptions plus étoffées en matière de communication d'informations au titre de la Convention. Néanmoins, l'accès à des ressources financières suffisantes est l'un des éléments essentiel pour établir, renforcer et maintenir de solides dispositions institutionnelles.

20. Les participants ont reconnu que les éléments suivants faisaient partie des éléments essentiels qui favorisent l'établissement, le renforcement et le maintien de solides dispositions institutionnelles:

a) Mise en place de dispositions institutionnelles officielles pour retenir le personnel qualifié et produire des informations en temps opportun et dans une présentation adaptée, et pour mobiliser, au fil du temps, des parties prenantes et des décideurs au plus haut niveau possible, selon qu'il convient;

b) Sensibilisation des décideurs chargés d'obtenir l'approbation d'autres organismes;

c) Désignation d'une entité officielle unique, dotée de ressources financières et humaines suffisantes, pour soutenir la mise en œuvre des activités liées aux rapports biennaux actualisés et centraliser la collecte des contributions requises des différents organismes concernés par l'établissement des rapports biennaux actualisés;

d) Utilisation de modèles pour exposer les concepts et la structure des dispositions institutionnelles, et ainsi faire en sorte que les représentants des pouvoirs publics et d'autres parties prenantes connaissent les étapes à suivre ainsi que leur rôle et leurs responsabilités dans l'établissement des rapports biennaux actualisés.

### **3. Présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre**

21. Les débats menés lors de cette séance sur la présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre dans les rapports biennaux actualisés ont débouché sur les constatations suivantes:

a) La pénurie de données, ainsi que le caractère confidentiel de certaines informations et les difficultés pour y avoir accès, notamment les informations du secteur privé, pourraient nuire au processus d'établissement des rapports biennaux actualisés et, en particulier, avoir des répercussions sur la capacité de produire des séries chronologiques pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre;

b) Pour les Parties non visées à l'annexe I qui souhaitent accéder à un système de paiement fondé sur les résultats aux fins de la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, il est important de veiller à ce que les données et informations concernant des activités connexes, soumises en vue d'un paiement fondé sur les résultats, soient conformes aux inventaires nationaux de gaz à effet de serre qui sont établis et communiqués dans leurs rapports biennaux actualisés;

c) Il est nécessaire de créer un processus d'adhésion afin de changer la perception des institutions partenaires et de faire en sorte qu'elles aient le sentiment d'être un acteur à part entière, ce qui leur permettra de contribuer de manière plus volontaire et active aux efforts du pays concernant l'élaboration, tous les deux ans, des inventaires nationaux de gaz à effet de serre;

d) Pour certains participants, l'actualisation biennale de l'inventaire national des gaz à effet de serre peut poser problème, compte tenu du fait que la mise à jour statistique des données sur les activités qui entrent en ligne de compte pour certains secteurs de l'inventaire national n'a lieu que tous les cinq à dix ans;

e) Certains participants ont fait allusion au fait que certaines Parties non visées à l'annexe I appliquaient déjà les *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre*, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (dénommées ci-après les Lignes directrices 2006 du GIEC) et se sont interrogés sur la manière dont cela serait traité lors du processus de consultations et d'analyses internationales.

22. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux répondre à la nécessité de produire une version actualisée de leurs inventaires nationaux de gaz à effet de serre tous les deux ans, notamment:

a) Mettre en place des dispositions officielles destinées à garantir que la production des inventaires nationaux de gaz à effet de serre soit prise en charge à l'échelon national, et que les connaissances du personnel ayant les qualifications et les compétences requises soient entretenues au fil du temps;

b) Renforcer la participation de parties prenantes;

c) Poursuivre la formation du personnel aux fins de l'application des différentes méthodes disponibles du GIEC (par exemple, les *Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre – version révisée de 1996* (ci-après dénommées les Lignes directrices révisées 1996 du GIEC), les *Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre* et le *Guide des bonnes pratiques pour le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie*;

d) Créer un instrument de collecte, de traitement et d'analyse de données, contenant des tableaux et des formulaires assortis d'instructions et de descriptions simples, selon qu'il convient, que les fournisseurs de données utiliseront pour faciliter la communication de données «appropriées» dans un format adapté et en temps opportun.

#### 4. Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets

23. Les débats menés lors de cette séance sur la communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets ont débouché sur les constatations suivantes:

a) Le manque de clarté des Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés, conjugué à des prescriptions détaillées, a été reconnu comme étant un des obstacles majeurs à la recherche et à la communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets. Par ailleurs, il a été relevé que les modèles conçus par le Groupe consultatif d'experts pour l'établissement de rapports, dans le cadre de ses supports de formation relatifs à l'élaboration des rapports biennaux actualisés, étaient trop détaillés;

b) Les effets de bon nombre des mesures et plans d'atténuation ne pourraient se produire que dans un délai supérieur au cycle biennal de présentation des rapports actualisés. Par conséquent, s'il faut fournir trop de détails sur les mesures d'atténuation, les rapports biennaux actualisés risquent d'être répétitifs à la longue;

c) Il a été reconnu qu'il était très difficile de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'une mesure d'atténuation en regard de l'investissement financier et des émissions de gaz à effet de serre par les sources et des absorptions de ces gaz par les puits, ce qui a été souligné par le fait que les équipes nationales chargées de la formulation et de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de la supervision et du suivi des investissements financiers, ainsi que de l'élaboration et de la coordination de l'inventaire des gaz à effet de serre, n'interagissaient pas nécessairement de manière régulière. Cette difficulté était également liée au manque de données sur des indicateurs qui permettraient d'évaluer véritablement les progrès réalisés;

d) Certains participants ont souligné que la complexité technique liée à la mise au point de scénarios applicables pour les projections des émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des efforts d'atténuation constituait un autre problème majeur, lié principalement à l'insuffisance des compétences disponibles et au manque de données et d'informations utiles.

24. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux répondre à la nécessité de communiquer, tous les deux ans, des informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets dans les rapports biennaux actualisés. Ils ont notamment suggéré:

a) De regrouper des activités, pour commencer, afin de limiter l'effort humain et de réduire les coûts financiers et administratifs liés à la présentation d'informations détaillées sur les mesures d'atténuation et leurs effets, et de faciliter la communication d'informations à un plus haut niveau, national ou sectoriel, sur des politiques, programmes et plans;

b) De sensibiliser les parties prenantes concernées à tous les niveaux, y compris le secteur privé, à l'atténuation des effets des changements climatiques et aux informations à présenter au titre de la Convention, afin d'améliorer la communication et l'échange d'informations, et de parvenir à une vision plus complète des mesures d'atténuation engagées dans un pays, au cours de la période considérée;

c) D'intégrer les connaissances à tous les niveaux des institutions nationales afin de renforcer la formation du personnel engagé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation, par exemple en mettant au point et en place un programme de «formation des formateurs» dans tous les ministères et institutions concernés;

d) De faire mieux comprendre encore les conséquences sociales et économiques des mesures de riposte;

e) D'utiliser un modèle de tableau, considéré comme une approche pratique à la communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets. Dans ce sens, certains participants ont suggéré qu'il serait utile d'inclure des instructions ou des exemples supplémentaires dans les supports de formation.

##### **5. Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités**

25. Les débats menés lors de cette séance consacrée à la communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités ont donné lieu aux constatations suivantes:

a) Les résultats de l'exercice de simulation ont montré que la plupart des participants avaient une compréhension différente du niveau et du type d'informations à communiquer conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés. Selon les participants, la communication permanente d'informations sur les éléments traités lors de cette séance impliquait un processus d'apprentissage qui pourrait parvenir à une maturité suffisante après de deux ou trois cycles de présentation des rapports biennaux actualisés, au minimum;

b) L'absence de cadre légal applicable à l'échange de données et les restrictions qui en découlaient pour l'accès aux données, combinées à l'absence, ou à la déficience, des systèmes et procédures de collecte et d'organisation des informations nécessaires à l'établissement des rapports biennaux actualisés constituaient des obstacles et des

difficultés majeurs susceptibles d'entraver l'élaboration et la présentation des rapports biennaux actualisés dans les délais voulus;

c) La question du cycle et de la périodicité du financement octroyé par le FEM avait été soulevée: les rapports biennaux actualisés devant être établis tous les deux ans, le financement nécessaire pour établir un prochain rapport biennal actualisé devait être disponible aussitôt que le rapport biennal actualisé en cours était achevé;

d) Un participant seulement était en mesure de désigner un organisme national qui tenait à jour un registre de renseignements sur l'aide financière et technique reçue. Par conséquent, pour d'autres parties, il serait difficile de fournir des informations sur un tel appui;

e) Les participants ont également constaté que les fonds du FEM consacrés aux rapports biennaux actualisés devraient être augmentés afin de soutenir la création ou le renforcement de dispositions institutionnelles et de ressources en personnel appropriées, et des bases de données requises pour administrer les informations à communiquer.

26. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à communiquer, tous les deux ans, des informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités dans leurs rapports biennaux actualisés. Ils ont notamment suggéré:

a) D'établir un système en ligne de collecte d'informations sur l'aide requise et l'aide reçue par différentes organisations;

b) D'améliorer les échanges entre l'organisme central chargé de collecter et de coordonner les contributions des parties prenantes concernées et les fournisseurs de données, pour s'assurer que les données à communiquer ne sont pas comptées deux fois et que l'ensemble des sources sont pris en compte, dans la mesure du possible.

## **B. Ateliers de formation pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale**

### **1. Présentation générale du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays Parties en développement au titre de la Convention**

27. Lors des débats, les participants ont cherché à obtenir des précisions sur la périodicité à laquelle il convenait de présenter les informations relatives à l'aide requise et à l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités, compte tenu du fait qu'elle s'établissait, en principe, entre cinq et dix ans. Il a été expliqué aux participants que, comme les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés ne précisait rien à ce sujet, il incombait à chaque pays de prendre une décision en la matière pour garantir que les renseignements contenus dans son rapport biennal actualisé reflétaient des financements qui facilitaient la communication d'informations ayant trait aux changements climatiques, qui étaient adaptés aux situations actuelles et futures et qui tenaient compte du double comptage. Des questions similaires avaient été soulevées concernant les scénarios d'atténuation, qui étaient aussi des mesures à long terme.

28. Les participants ont exprimé des préoccupations concernant les mesures d'atténuation applicables aux pays en développement qui avaient une influence sur les budgets nationaux étant donné qu'il était, par ricochet, difficile pour les pays de s'engager à prendre de telles obligations et à les assumer. On voyait donc mal comment ces disparités en matière d'atténuation pourraient être comblées.

29. Les participants ont également cherché à obtenir des précisions sur la manière dont l'équipe technique d'experts traiterait, au cours de l'analyse technique des rapports biennaux actualisés, les rapports biennaux actualisés faisant l'objet d'une analyse technique au titre du processus de consultations et d'analyses internationales, et contenant des informations sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre établis à l'aide des Lignes directrices 2006 du GIEC, et non des Lignes directrices révisées du GIEC (1996). Il a été précisé que les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux ne faisaient référence qu'aux Lignes directrices révisées du GIEC (1996).

**2. Présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, assortie d'un examen des activités précédentes en matière de communications nationales**

30. Les débats sur la présentation des situations nationales et des dispositions institutionnelles dans les rapports biennaux actualisés, assortie d'un examen de l'expérience tirée des précédentes communications nationales, ont débouché sur les constatations suivantes:

a) La plupart des participants était d'avis qu'il était très difficile de maintenir des dispositions institutionnelles durables, efficaces en permanence, en raison des contraintes exercées sur les ressources et les capacités nationales disponibles. Néanmoins, ils avaient bon espoir que les capacités des dispositions institutionnelles existantes fussent suffisantes pour établir et présenter un rapport biennal actualisé, tous les deux ans, et relever ainsi ce nouveau défi;

b) Il a été noté que les fonctions des institutions engagées dans le processus d'établissement des rapports biennaux actualisés étaient différentes d'un pays à l'autre; cependant, l'efficacité de leur fonctionnement dépendait largement de la volonté et de l'appui politiques, ainsi que de la participation et de la coopération des parties prenantes. À cet égard, une meilleure sensibilisation des personnalités et responsables politiques, des décideurs et des experts, conjuguée à une meilleure coordination entre eux et à un renforcement de l'appui financier et technique, étaient considérés comme des éléments susceptibles de contribuer au renforcement des dispositions institutionnelles;

c) Il a été souligné que l'insuffisance des ressources financières, le manque de compétences et de formation, l'instabilité politique et le manque d'appui, comptaient parmi les principaux aspects qui avaient une influence négative sur le fonctionnement efficace des dispositions institutionnelles;

d) Le besoin d'orientations techniques supplémentaires sur certaines thèmes méthodologiques, comme l'assurance qualité ou les procédures de contrôle de la qualité, a également été exprimé;

e) Certains participants ont estimé que l'obligation de présenter des rapports biennaux actualisés tous les deux ans pouvait contribuer à améliorer les dispositions institutionnelles dans les pays. En même temps, elle pouvait faire peser des contraintes supplémentaires sur les ressources humaines et financières.

31. Les participants ont dégagé quelques points essentiels pour établir et maintenir des dispositions institutionnelles. Ils ont notamment indiqué:

a) Que les dispositions institutionnelles existantes qui étaient, pour la plupart, fondées sur les projets devaient être officiellement organisées selon un système permanent, afin de répondre efficacement aux besoins découlant des informations supplémentaires à communiquer tous les deux ans, en lien avec l'établissement des rapports biennaux actualisés, et de maîtriser le processus de consultations et d'analyses internationales. Toute disposition organisée et permanente permettrait de régler des questions relatives à la

participation des parties prenantes et aux ressources humaines nécessaires pour traiter ces prescriptions supplémentaires en matière de communication d'informations;

b) Que le processus de présentation des rapports devrait être lié à la stratégie nationale de développement, garantissant ainsi son intégration et son développement sur la base des processus nationaux existants;

c) Qu'il était en outre nécessaire d'assurer une représentation de plus haut niveau dans le processus d'établissement des rapports nationaux, notamment en renforçant les dispositions en vue d'améliorer la coordination entre les personnalités et les responsables politiques, et les décideurs. Si l'appui politique était suffisant, il devrait être consolidé par des dispositions législatives appropriées ou un cadre juridique adéquat, le cas échéant;

d) Que l'entité nationale de coordination devrait créer un réseau d'échanges pour remédier aux insuffisances de la coopération entre l'entité de coordination, les partenaires collaborateurs et les experts, qui passait notamment par la fourniture d'un appui financier et technique supplémentaire visant à mieux sensibiliser les acteurs pour qu'ils soient pleinement informés du processus lié aux rapports biennaux actualisés et que leur intérêt soit accru;

e) Que, pour financer les dispositions institutionnelles et assurer leur pérennité, les Parties devraient mettre en place, de manière stable, un financement ou des engagements financiers sur le plan national et profiter du guichet de financement du FEM pour s'assurer qu'il n'y ait aucune perte de temps entre les cycles d'établissement des rapports biennaux actualisés et le financement;

f) Qu'il faudrait assurer la formation continue des experts engagés dans le processus d'établissement des rapports nationaux, en particulier pour consolider les connaissances acquises des nouveaux experts, offrant ainsi la possibilité de résoudre toute déconvenue provoquée par des mouvements de personnel internes ou externes;

g) Que le cahier des charges des consultants et des experts chargés d'assister un pays dans l'élaboration de son rapport national pourrait prévoir, à l'avenir, la fourniture d'une aide pendant le processus de consultations et d'analyses internationales, en vue de préparer efficacement la participation à ce processus;

h) Que la formation devrait cibler les experts nationaux qui participaient à l'examen en interne des rapports biennaux actualisés dans le cadre de l'assurance-qualité ou des procédures de contrôle de la qualité, tout en étudiant les possibilités d'incitation, notamment sous forme de rétribution, pour le temps consacré à ces examens;

i) Que les Parties visées à l'annexe de la Convention disposaient de systèmes complexes et éprouvés pour l'établissement des communications nationales et des inventaires nationaux des gaz à effet de serre qui incluaient, entre autres, un cadre juridique ou officiel de collecte et d'échange d'informations. Les Parties non visées à l'annexe I pourraient tirer parti d'une présentation générale de ces cadres juridiques ou officiels existants.

### **3. Présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre**

32. Les débats menés lors de cette séance sur la présentation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre dans les rapports biennaux actualisés ont débouché sur les constatations suivantes:

a) Certains participants ont indiqué que leurs dispositions institutionnelles existantes pouvaient convenablement répondre à l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, et à leur actualisation chaque année. Par ailleurs, d'autres participants

ont mis en avant les difficultés liées aux capacités financières et techniques, et estimaient que leurs dispositions institutionnelles existantes ne leur permettraient peut-être pas de répondre de façon adéquate à la demande continue de données additionnelles, en raison de la modicité des ressources humaines, financières et techniques. Ils ont également insisté sur le fait que l'insuffisance des données disponibles pouvait nuire à la qualité des informations communiquées et à la présentation des rapports biennaux actualisés dans les délais voulus;

b) Conformément à l'objet des rapports biennaux actualisés, les Parties non visées à l'annexe I sont tenues de soumettre un rapport national d'inventaire dans le cadre des renseignements à fournir sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Cependant, de nombreux participants n'étaient pas certains de la présentation et du contenu du rapport national d'inventaire étant donné que les Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés ne contenaient aucune information particulière à ce sujet;

c) Les pays continuaient de rencontrer des difficultés pour assurer la pérennité de leurs équipes nationales et disposaient de capacités techniques limitées. Cette question pouvait être résolue grâce à un transfert de savoirs entre des experts locaux qualifiés et de jeunes professionnels participant à l'élaboration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre;

d) Au moment de la mise à jour des inventaires nationaux de gaz à effet de serre tous les deux ans, il était important de tirer parti d'autres initiatives ou activités pertinentes, passées ou en cours, et de leur donner suite, par exemple les évaluations des besoins technologiques, qui parfois nécessitaient un examen des dernières estimations des émissions de gaz à effet de serre;

e) La disponibilité et l'archivage des données posaient toujours un problème, qui pouvait être résolu au moyen des méthodes fournies dans les Lignes directrices 2006 du GIEC;

f) Les difficultés liées à l'archivage des données perduraient et révélaient un besoin d'amélioration. Le logiciel applicable aux inventaires des gaz à effet de serre était toujours considéré comme complexe pour les nouveaux professionnels, qui avaient par conséquent besoin d'une formation continue.

33. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux répondre à la nécessité de produire, tous les deux ans, une version actualisée de leurs inventaires nationaux de gaz à effet de serre:

a) Les difficultés qui continuaient de peser sur la coordination interne des équipes et la coordination entre les ministères pouvaient être résolues par l'officialisation des dispositions institutionnelles, y compris par l'application de lois, par exemple en instaurant un protocole d'accord entre les ministères ou une loi nationale, ce qui faciliterait des activités comme la collecte et le traitement des données, ainsi que par la création d'équipes interministérielles;

b) Le financement octroyé au titre du FEM et du budget national devrait être permanent afin d'améliorer la qualité de l'inventaire national des gaz à effet de serre et de garantir la pérennité de l'équipe chargée de l'inventaire national;

c) Il faudrait en permanence renforcer les capacités sur les plans régional et national afin de continuer à développer les capacités des experts nationaux. Le Groupe consultatif d'experts pourrait, avec l'aide du secrétariat, identifier les Parties ayant un besoin supplémentaire de formation et de renforcement des capacités à l'échelon national. Les ateliers nationaux de formation pourraient être organisés sur une période longue de deux à trois semaines;

d) La coopération Sud-Sud et Nord-Sud devrait être encouragée, en particulier pour échanger des données d'activité, des coefficients d'émission et de bonnes pratiques;

e) Pour mieux assurer la pérennité de l'équipe chargée de l'inventaire national et des dispositions institutionnelles, il était important que le processus d'élaboration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre soit continu. À cette fin, il était souhaitable que les pays qui étaient en mesure de le faire établissent un inventaire des gaz à effet de serre chaque année, plutôt que tous les deux ans;

f) L'accès à un modèle de rapport national d'inventaire aiderait les pays dans le processus de présentation des rapports.

#### **4. Communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets**

34. Les débats menés lors de la séance concernant la communication d'informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets ont débouché sur les constatations suivantes:

a) Les participants ont mis en évidence un certain nombre de difficultés qu'ils rencontraient ou risquaient de rencontrer au moment de communiquer des informations sur les mesures d'atténuation et leurs effets, notamment: 1) le nombre de détails à communiquer dans les rapports; 2) l'absence d'une définition claire de certains éléments d'information essentiels, comme les mesures, les hypothèses et les méthodes d'atténuation; 3) la difficulté de quantifier certaines mesures d'atténuation; 4) le manque de dispositions institutionnelles appropriées, notamment pour la collecte et l'échange de données entre les différentes parties prenantes ou les différents organismes, et pour le suivi des progrès relatifs à la mise en œuvre et la communication d'informations à ce sujet; et 5) la détermination de la période durant laquelle il convenait de communiquer des informations sur les mesures d'atténuation;

b) Certains participants ont fait remarquer que le fait de présenter des informations dans un tableau, ce qui convenait mieux à la communication d'informations quantitatives par nature, limitait l'information aux éléments essentiels seulement; toutes les Parties non visées à l'annexe I ne seraient pas en mesure de chiffrer l'information à communiquer et, par conséquent, pourraient présenter des informations qualitatives;

c) Pour identifier les indicateurs définissant l'avancement de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, et communiquer des informations à leur sujet, il fallait faire particulièrement attention à ne pas confondre les «indicateurs de progrès» et les «indicateurs d'impact». Cette considération était importante vu que le niveau de compréhension de la mesure, ou des mesures, d'atténuation, serait influencé par les paramètres de mesure et les indicateurs utilisés. Il a aussi été admis que les indicateurs ne rendraient pas tous compte des progrès accomplis tous les deux ans, et qu'avec certains indicateurs il faudrait peut-être plus de deux ans pour chiffrer ou observer clairement les progrès accomplis. Certains indicateurs étaient plus faciles à utiliser que d'autres, en raison du volume d'informations disponibles dans les statistiques nationales. Pour ceux qui n'étaient pas aussi simples, il pouvait être nécessaire de faire des efforts supplémentaires, par exemple de collecter des données additionnelles.

35. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux répondre à la nécessité de communiquer des informations, tous les deux ans, sur les mesures d'atténuation et leurs effets dans leurs rapports biennaux actualisés, notamment:

a) Mise en commun des enseignements tirés et échange d'informations et de résultats qui serviraient de base au matériel de référence. A cet effet, les participants ont menés des discussions approfondies, en échangeant leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats obtenus;

- b) Établissement d'une définition claire des concepts de mesure, de notification et de vérification sur le plan national, ce qui permettrait de classer les mesures d'atténuation par ordre de priorité et d'allouer les ressources le plus efficacement possible;
- c) Adhésion politique, notamment participation des hautes instances et personnalités politiques comme le Premier Ministre;
- d) Collecte et échange de données entre différentes parties prenantes ou différents organismes et réunions périodiques mixtes;
- e) Attribution de ressources financières aux institutions compétentes;
- f) Coopération avec l'équipe chargée de l'inventaire national des gaz à effet de serre et avec les autorités infranationales participant à la mise en œuvre et au suivi des mesures d'atténuation;
- g) Décentralisation des informations par le biais d'un organe unique de coordination, chargé de l'établissement des rapports biennaux actualisés, dans le but de regrouper et d'harmoniser les informations.

**5. Communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités**

36. Les débats menés lors de la séance consacrée à la communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités ont débouché sur les constatations suivantes:

- a) En règle générale, les participants semblaient comprendre clairement et avec aisance les prescriptions en matière de communication d'informations relatives aux questions abordées lors de cette séance. Cependant, la classification des activités en fonction de leur état d'avancement, et l'équilibre à trouver entre les informations quantitatives et les informations qualitatives, prêtaient toujours un peu à confusion;
- b) En règle générale, les participants ont également reconnu qu'il serait très difficile de couvrir l'ensemble des informations relatives à l'aide requise et à l'aide reçue dans un pays, compte tenu de la diversité des acteurs participant à la formulation et la mobilisation de l'aide requise, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'aide reçue. À cette difficulté s'ajoutaient parfois les divergences liées à l'interprétation de l'aide reçue pour les activités présentant des avantages pour la lutte contre les changements climatiques en tant que produit dérivé d'une activité de développement;
- c) Les participants ont souligné que la compilation et la communication d'informations sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités se heurtaient à un certain nombre de difficultés ou obstacles de premier plan, à savoir: la disponibilité des données, le manque de transparence des données financières et les difficultés d'accès à ces données, la question de l'assistance technique et de l'appui au renforcement des capacités, ainsi que le manque de coordination et la question d'un centre pour l'établissement de rapports nationaux de synthèse;
- d) Certains participants ont indiqué qu'ils avaient mis en place un comité national chargé du processus de présentation des rapports, ce qui leur permettait d'accéder à des données d'autres secteurs;

e) Il était difficile pour les pays de chiffrer différents types d'aide requise et d'aide reçue, comme les contributions en nature, étant donné qu'il n'était pas simple d'attribuer des valeurs distinctes à l'appui apporté en matière de ressources financières et de renforcement des capacités ainsi que sur le plan technique, de même qu'au transfert de technologies, car ces types d'aide se chevauchaient parfois fortement.

37. Les participants ont échangé des idées et des suggestions qui pourraient aider les Parties non visées à l'annexe I à mieux maîtriser la communication d'informations, tous les deux ans, sur les difficultés et les lacunes, ainsi que sur les besoins et l'aide reçue en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités dans leurs rapports biennaux actualisés. Ils ont notamment indiqué:

a) Qu'il était nécessaire de favoriser la coordination et de définir un centre afin de communiquer clairement des informations sur l'aide requise et l'aide reçue pour la lutte contre les changements climatiques au sein des différents ministères participants. En général, le Ministère des finances était mentionné à titre d'exemple d'institution pouvant jouer le rôle d'organisme central chargé de coordonner les contributions des différentes institutions et parties prenantes nationales;

b) Qu'il était important d'établir, de manière claire et détaillée, des activités ou des catégories pour ce qui était de l'aide requise et de l'aide reçue. Il était également important d'expliquer, dans des notes de bas de page, le choix des activités ou des catégories et d'en rendre compte dans le rapport biennal actualisé, étant donné que cela permettrait de mieux comprendre les informations communiquées et d'en améliorer la transparence;

c) Que l'acquisition de données provenant des institutions sectorielles et d'autres parties prenantes concernées demandait du temps et de l'organisation. Par conséquent, il était important qu'elles soient informées, à l'avance, des prescriptions en matière de communication d'informations relatives à leurs contributions correspondantes afin qu'elles puissent planifier efficacement les ressources. À cet effet, les participants ont estimé que le processus de planification devait être établi aux niveaux national et infranational;

d) Que la collecte d'informations auprès des donateurs sur l'aide fournie, en particulier financière et technique, était considérée comme un autre moyen de renforcer les efforts liés à la collecte d'informations au niveau national.

## **IV. Conclusions**

38. Tout au long des ateliers, les participants se sont engagés avec beaucoup de dynamisme dans les débats et dans les travaux de groupe. C'était là le résultat d'un bon équilibre, dans la conception des ateliers, entre exposés, séances de questions-réponses et exercices de simulation. Les questions servant de fil conducteur, qui avaient été élaborées et communiquées bien avant le début de l'atelier, semblaient avoir donné de bons résultats: les participants étaient bien préparés pour les débats et les exercices de simulation.

39. Dans l'ensemble, le Groupe consultatif d'experts estimait que les ateliers étaient une réussite et qu'ils avaient permis:

a) De mieux connaître les informations à communiquer dans les rapports biennaux actualisés (par exemple, les prescriptions en matière de communication d'informations);

b) De confirmer les dispositions institutionnelles qui devaient être mises en place pour produire les informations à communiquer (c'est-à-dire les instruments et méthodes) et les difficultés que les Parties risquaient alors de rencontrer;

c) De mieux comprendre la manière dont les informations devaient être présentées, conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés, et les difficultés que les Parties risquaient alors de rencontrer, ainsi que la manière dont l'information contenue dans les rapports biennaux actualisés était utilisée (c'est-à-dire le processus des consultations et analyses internationales, notamment l'analyse technique);

d) D'expliquer les insuffisances éventuelles dans les capacités institutionnelles, techniques et financières, et dans les données et les informations, et d'indiquer des solutions ou considérations possibles pour combler ces insuffisances;

e) De rendre possible l'échange de vues et l'établissement de liens de coopération entre experts régionaux.

40. Le questionnaire d'évaluation de l'atelier a permis de renforcer encore cette opinion exprimée par les participants, qui ont très largement reconnu que les ateliers les avaient aidés à améliorer les connaissances et les compétences qui leur étaient utiles pour établir leur premier rapport biennal actualisé. Ils ont également apprécié l'organisation et le contenu des ateliers de formation.

41. Le Groupe consultatif d'experts a néanmoins relevé quelques mesures susceptibles d'améliorer la conception et la réalisation de ces ateliers de formation à l'avenir, entre autres:

a) Continuer de fournir, à l'avance, des supports pédagogiques aux participants, tout en présentant une version abrégée des exposés pendant les ateliers. Reconnaissant que les expériences, les connaissances et la maîtrise des documents de référence pouvaient varier d'un participant à l'autre, le contenu des exposés et des exercices devrait être conçu de manière équilibrée, afin de convenir à tous les participants;

b) Améliorer les exercices pratiques effectués pendant les séances:

i) En améliorant et simplifiant les tableaux de notification contenus dans les supports pédagogiques supplémentaires du Groupe consultatif d'experts concernant les rapports biennaux actualisés<sup>6</sup>;

ii) En complétant les exercices de simulation par des études de cas fictives pour permettre aux experts de faire des exercices pratiques plus réalistes et plus complets;

iii) En demandant aux experts d'apporter des exemples nationaux qui pourraient être utilisés comme études de cas lors des séances de formation;

c) Prendre en considération les aspects suivants à l'heure d'organiser les groupes, en vue d'optimiser le caractère instructif des travaux de groupe liés aux différents exercices ainsi que la participation à ces travaux:

i) Question linguistique: dans la mesure du possible, regrouper par langue les participants et les animateurs du Groupe consultatif d'experts;

<sup>6</sup> Les tableaux de notification présentés dans les supports pédagogiques supplémentaires du Groupe consultatif d'experts concernant les rapports biennaux actualisés sont censés figurer parmi les modèles de tableau proposés. Les Parties non visées à l'annexe I peuvent choisir de concevoir d'autres tableaux qui correspondent aux prescriptions des directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés.

- ii) Connaissances techniques, niveau d'expérience et participation au processus relatif aux communications nationales ou au rapport biennal actualisé; par exemple, réunir les coordonnateurs dans un groupe et les spécialistes de l'atténuation dans un autre groupe;
- iii) Situations régionale et nationale: regrouper les pays d'une même région ou les pays ayant des situations nationales comparables;
- d) Encourager le secrétariat, dans le respect de ses ressources, à étudier des moyens:
  - i) De prolonger la durée des futurs ateliers sur les rapports biennaux actualisés, trois jours n'étant pas suffisants pour aborder de manière exhaustive la totalité des thèmes des rapports biennaux actualisés;
  - ii) D'inviter d'autres experts des Parties à participer à l'atelier.

42. Le Groupe consultatif d'experts a remercié les pays Parties développés figurant à l'annexe II de la Convention et d'autres pays Parties développés d'avoir fourni des ressources financières pour l'organisation de l'atelier. Il a également remercié les Gouvernements panaméen et arménien d'avoir accueilli les ateliers régionaux de formation à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la région de l'Amérique latine ainsi que des Caraïbes, ainsi que des régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, respectivement.

## Annexe I

[Anglais seulement]

## Agenda for the regional training workshops on the preparation of biennial update reports from non-Annex I Parties

---

Day 1: 8 September 2014

---

8–9 a.m.	Registration
9–9.45 a.m.	<p><b>Session 1: Opening and overview of the workshop</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opening remarks – <i>Chair of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention (CGE)</i></li> <li>• Welcome – <i>secretariat</i></li> <li>• Keynote address – <i>host country</i></li> <li>• Self-introduction by participants</li> <li>• Workshop objectives and agenda – <i>secretariat</i></li> </ul>
10–10.30 a.m.	Coffee break
10.30–11.30 a.m.	<p><b>Session 2: Overview of the measurement, reporting and verification framework for developing countries under the Convention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biennial update report (BUR) context and guidelines – <i>secretariat</i></li> <li>• International consultation and analysis (ICA): process and outcome – <i>secretariat</i></li> <li>• Question and answer session</li> </ul>
11.30 a.m.– 12.30 p.m.	<p><b>Session 3: Support for the preparation of biennial update reports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Results of the survey on problems and constraints, lessons learned and best practices – <i>secretariat</i></li> <li>• Technical support for the preparation of BURs – <i>CGE Chair</i></li> <li>• Supporting countries on the ground – <i>United Nations Development Programme/United Nations Environment Programme</i></li> <li>• Question and answer session</li> </ul>
12.30–2 p.m.	Lunch break
2–3.30 p.m.	<p><b>Session 4: Reporting of national circumstances and institutional arrangements in biennial update reports, reflecting on previous national communication experiences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Presentation of factual elements for reporting national circumstances and institutional arrangements in BURs – <i>secretariat</i></li> <li>• Reflecting on experiences from national communications: building sustainable institutional arrangements – possible tools, best practices and lessons learned, and approaches for reporting national circumstances and institutional arrangements in BURs – <i>CGE</i></li> </ul>

---

Day 1: 8 September 2014

---

- Question and answer session
  - 3.30–4 p.m. Coffee break
  - 4–5.30 p.m. **Session 4: Reporting of national circumstances and institutional arrangements in biennial update reports, reflecting on previous national communication experiences** (continued)
    - Interactive break-out group discussion: (three groups: one CGE member as a moderator per break-out group with country representatives as participants) – *CGE*
      - (a) What are some of the essential elements necessary for setting up and maintaining institutional arrangements that respond sufficiently to the needs arising from the preparation of BURs and from the ICA process?
      - (b) What are some of the key factors and features of the national circumstances that facilitate the efficient functioning of institutional arrangements in the country; for example, political support, awareness among senior policymakers and decision makers, and support from external entities?
      - (c) What are the key challenges in setting up and maintaining sustainable institutional arrangements that function on a continuous basis?
      - (d) Are the current national institutional arrangements in place to deal with the preparation of national communications adequate to cope with the challenge of producing a BUR every two years?
      - (e) Is there a clear understanding among the institutions involved of their role in the national institutional arrangements for the preparation of BURs in response to the requirements of the ICA process? For example, who will be responsible for providing feedback during the three-month period that the Party will have to review and comment on the draft summary report prepared by the team of technical experts? Who will be responsible for providing answers to the Party’s questions during the facilitative sharing of views?  
Who will be responsible for dealing with the comments and questions received during the ICA process in the preparation of the subsequent BUR?
    - The moderator of each break-out group will provide a summary of the discussions of the break-out group to the plenary (five minutes for each moderator)
    - Interactive discussion
- 

Day 2: 9 September 2014

---

- 9–10.30 a.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects**
  - Key provisions in the “UNFCCC biennial update reporting guidelines for Parties not included in Annex I to the Convention” (UNFCCC reporting guidelines on BURs) and approaches for reporting mitigation actions and their effects in the BUR – *CGE*
  - Reporting the methodologies and assumptions, objectives, steps taken or envisaged, progress of implementation and results achieved in the BUR: approaches and examples – *CGE*

---

Day 2: 9 September 2014

---

- Question and answer session
  - 10.30–11 a.m. Coffee break
  - 11 a.m.–12.30 p.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects** (continued)
    - Mock exercise (details of the mock exercise are contained in annex A to the agenda<sup>1</sup>)
  - 12.30–2 p.m. Lunch break
  - 2–3.30 p.m. **Session 5: Reporting on mitigation actions and their effects** (continued)
    - Interactive break-out group discussion based on the mock exercise conducted in the previous part of the session: (three groups: one CGE member as a moderator per break-out group with country representatives as participants) – *CGE*
      - (a) Are there any challenges in identifying and reporting information on mitigation actions and their effects using the UNFCCC reporting guidelines on BURs? If so, what are they and how can they be addressed?
      - (b) What are some of the challenges experienced in assessing the progress of implementation of mitigation actions and their effects? How have these challenges been addressed?
      - (c) What preparations have been made or will be needed at the national level to enhance existing, or set up new, institutional arrangements to facilitate domestic measurement, reporting and verification as well as the reporting of information on mitigation actions every two years?
      - (d) Are the institutions involved in the monitoring of the mitigation actions the same as those involved in the greenhouse gas (GHG) inventory preparation process?
    - The moderator of each break-out group will provide a summary of the discussions of the break-out group to the plenary (five minutes for each moderator)
    - Interactive discussion
  - 3.30–4 p.m. Coffee break
  - 4–5.30 p.m. **Session 6: Reporting of national greenhouse gas inventories**
    - Key provisions in the UNFCCC reporting guidelines on BURs on the reporting of information on national GHG inventories in the BUR – *CGE*
    - Question and answer session
    - Overview of the tables and methods presented in the *Revised 1996 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories*, referred to in decision 2/CP.17, annex III, the tools available for estimating emissions in national GHG inventories, the key considerations in applying potential updates to activity data, and the minimum requirements with regard to inventory years, frequency and submission dates – *CGE*
    - Question and answer session
- 

<sup>1</sup> Not reproduced in this document.

Day 3: 10 September 2014

---

- 9–10.30 a.m.     **Session 6: Reporting of national greenhouse gas inventories** (continued)
- Dealing with the reporting of elements that are encouraged: GHG inventory preparation and management, compilation, documentation and archiving, and final inventory approval processes/procedures – *CGE*
  - Question and answer session
- 10.30–11 a.m.    Coffee break
- 11 a.m.–12.30 p.m.     **Session 6: Reporting of national greenhouse gas inventories** (continued)
- Interactive break-out group discussion: (one CGE member as a moderator for each of the three break-out groups with country representatives as participants) – *CGE*
    - (a) As per the UNFCCC reporting guidelines on BURs, the scope of the BUR includes the provision of an update on the national GHG inventory, including a national inventory report. Are there current national institutional arrangements in place to deal with the preparation of the national GHG inventory, and can they adequately cope with the challenge of producing updates every two years?
    - (b) What are some of the key considerations that Parties need to take into account when preparing national GHG inventories and updating the data every two years?
    - (c) What are the specific challenges your Party may face in fulfilling the following requirements contained in decision 2/CP.17 and the UNFCCC reporting guidelines on BURs:
      - The first BUR submitted by non-Annex I Parties shall cover, at a minimum, the inventory for the calendar year no more than four years prior to the date of the submission, or more recent years if information is available, and subsequent BURs shall cover a calendar year that does not precede the submission date by more than four years;
      - Any change to the emission factors may be made in the subsequent full national communication;
      - Each non-Annex I Party is encouraged to provide a consistent time series covering the years reported in the previous national communication;
      - Are there any additional challenges in developing and reporting national GHG inventories using the UNFCCC reporting guidelines on BURs? If so, what are they and how can they be addressed?
  - The moderator of each break-out group will provide a summary of the discussions of the break-out group to the plenary (five minutes for each moderator)
  - Interactive discussion
- 12.30–2 p.m.     Lunch break
- 2–3.30 p.m.     **Session 7: Reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received**
- Key provisions in the UNFCCC reporting guidelines on BURs and approaches for reporting constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received – *CGE*

---

Day 3: 10 September 2014

---

- Question and answer session
  - Mock exercise (details of the mock exercise are contained in annex A to the agenda)
- 3.30–4 p.m. Coffee break
- 4–5.30 p.m. **Session 7: Reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received** (continued)
- Interactive break-out group discussion based on the mock exercise conducted in the previous part of the session: (one CGE member as a moderator for each of the three break-out groups with country representatives as participants) – *CGE*
    - (a) What are the key barriers/challenges/bottlenecks that may hinder the preparation and timely submission of BURs?
    - (b) What are the key barriers/challenges/bottlenecks in compiling and reporting information on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received?
    - (c) What are some of the possible approaches that could be used to identify and report, in a robust manner, constraints and gaps, and related financial, technical and capacity-building needs, as well as development and transfer of technology needs?
    - (d) What are some of the key considerations that Parties need to take into account when compiling and reporting every two years information on financial, technical, capacity-building, development and transfer of technology support received for climate change activities as well as for the preparation of the BUR?
  - The moderator of each break-out group will provide a summary of the discussions of the break-out group to the plenary (five minutes for each moderator)
  - Interactive discussion
- 5.30–5.50 p.m. **Feedback and evaluation**
- 5.50–6 p.m. **Session 8: Concluding session**
-

## Annexe II

[Anglais seulement]

### **Design, structure and content of the interactive mock exercises**

#### **I. Note to the participants**

1. All the participants are urged to bring to the workshop copies of their country's latest national communication submitted under the Convention and any other relevant background material that was used in the preparation of that document, either in print or in digital format. This information will serve as a valuable input to be consulted during the mock exercises detailed below.
2. It is also strongly recommended, as a preparatory activity, that participants read and are thoroughly familiar with their latest national communication submitted under the Convention prior to attending the workshop. This will also serve as important background for the interactive discussions.

#### **II. Mock exercise on session 6: reporting on mitigation actions and their effects**

3. Each participant will be provided with three suggested tabular formats to cover the information on mitigation actions and their effects, to the extent possible, including:
  - (a) The name and description of the mitigation action, including information on the nature of the action, the coverage (i.e. sectors and gases), the quantitative goals and the progress indicators;
  - (b) Information on methodologies and assumptions;
  - (c) The objectives of the action and steps taken or envisaged to achieve that action;
  - (d) Information on the progress of implementation of the mitigation actions, the underlying steps taken or envisaged, and the results achieved, such as the estimated outcomes (metrics depending on type of action) and estimated emission reductions, to the extent possible;
  - (e) Information on international market mechanisms;
  - (f) One of the objectives of the "UNFCCC biennial update reporting guidelines for Parties not included in Annex I to the Convention", contained in decision 2/CP.17, annex III, is to facilitate reporting, to the extent possible, on any economic and social consequences of response measures.
4. Each participant will be instructed to choose one mitigation action (previously communicated by the Party concerned or created by the participant). Based on the chosen mitigation action, the participant will be asked to individually fill in, to the extent possible, the three tables provided below with the information listed in paragraph 3(a-f) above. Thirty minutes will be allotted for this individual exercise. Members of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention (CGE) and the secretariat will be available as resource persons to facilitate and assist the participants in undertaking the exercise.

Figure 1

**Suggested tabular format 6.1: description of mitigation actions**

<b>Name: state the name of the action here</b>				
<b>Description: provide a description of the action here and further details in the columns below</b>				
Nature of the action	Coverage		Quantitative goals	Progress indicators
	Sectors	Gases		
Example	i.	i.	i.	i.
	ii.	ii.	ii.	ii.

Figure 2

**Suggested tabular format 6.2: details of mitigation actions**

<b>Name: state the name of the action here</b>				
<b>Information</b>				
Methodologies			Assumptions	
i.			1.a	
ii.			2.a	
			3.b	
<b>Objectives and progress of implementation</b>				
Objectives of the action	Steps taken or envisaged to achieve the action		Results achieved such as estimated outcomes (metrics depending on the type of action)	Estimated emission reductions, to the extent possible
	Steps taken	Steps envisaged		
i.	i.	i.	i.	i.

	ii.	ii.	ii.	ii.
<b>Information on international market mechanisms</b>				
Information on international mechanisms relevant to the implementation of the action				

Figure 3  
**Suggested tabular format 6.3: reporting information on any economic and social consequences of response measures**

<b>Response measures action</b>	<b>Social and economic consequences from the response measures action</b>	<b>Challenges and barriers to address the consequences</b>	<b>Support needed to address the consequences</b>
<i>1. In this column, non-Annex I Parties could provide a description of specific action(s) of response measures</i>	<i>2. In this column, Parties could report on the consequences of the specific action identified in column 1, including any information on how the consequence has been linked to the action.  The information should be disaggregated in terms of intensity and magnitude as: low; medium or moderate; and high (to create specific criteria for disaggregation)</i>	<i>3. In this column, Parties could report on challenges and barriers in addressing/coping with the consequences identified in column 2.  Parties may also provide further information under the section on reporting finance, technology and capacity-building needs and support received</i>	<i>4. In this column, Parties could report on the support needed for economic diversification.  Parties may also provide further information under the section on reporting finance, technology and capacity-building needs and support received</i>

5. At the end of the exercise, the tables will be collected by the moderators and three break-out groups will be formed at which the tables will be presented by the participants (two to three minutes each). After the presentations, the break-out groups will be encouraged to identify the areas where no information was available and/or the reporting of such information was not considered to be possible by the participants, as well as the challenges involved in filling in the tables.

6. The moderators of the break-out groups will summarize the presentations and subsequent discussions and make a presentation to the plenary as the initial inputs for the continuation of the session.

## II. Mock exercise for session 7: reporting on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received

7. Each participant will be provided with three suggested tabular formats to cover the information on constraints and gaps, and related finance, technology and capacity-building needs and support received, as follows:

(a) Constraints and gaps, and related financial, technical and capacity-building needs;

(b) Financial resources, technology transfer, capacity-building and technical support received from the Global Environment Facility, Parties included in Annex II to the Convention and other developed country Parties, the Green Climate Fund and multilateral institutions for activities relating to climate change, including for the preparation of the current BUR;

(c) Technology needs, which must be nationally determined, and technology support received.

(d) Based on the information reported in the latest national communications submitted under the Convention and/or any other relevant background documents, each participant will be asked to individually fill in the tables with the information requested in items (a–c) above. Thirty minutes will be allotted for this individual exercise. CGE members and representatives of the secretariat will be available to facilitate the exercise and assist the participants.

Figure 4

### Suggested tabular format 7.1: reporting information on financial, technical and capacity-building needs and support

	Status (ongoing/ planned/completed)	Overall support needed	Support received	Additional support needed
Activity 1				
Activity 2				
Activity 3				
Activity 4				

Figure 5

### Suggested tabular format 7.2: reporting information on nationally determined technology needs and technology support received

	Reporting period:			
	<b>Status (ongoing/planned/ completed)</b>	<b>Overall support needed</b>	<b>Support received</b>	<b>Additional support needed</b>
Activity 1				
Activity 2				
Activity 3				
Activity 4				

Figure 6

**Suggested tabular format 7.3: reporting information on support received: technical, financial, capacity-building and transfer of technology**

<b>Reporting period:</b>						
<b>Type</b>		Description of support, including USD amount (exchange rate)				
		Multilateral sources	Funding from Annex II and other developed country Parties	Party contribution	Multilateral financial institutions, including regional development banks	Other sources
<i>Preparation of biennial update report</i>	<i>Financial</i>					
	<i>Capacity-building</i>					
	<i>Technical</i>					
	<i>Technology transfer</i>					
<i>Climate change activities contained in the biennial</i>	<i>Financial</i>					
	<i>Capacity-building</i>					

<i>update report</i>	<i>Technical</i>					
	<i>Technology transfer</i>					

8. At the end of the exercise, the tables will be collected by the moderators and three break-out groups will be formed at which the tables will be presented by the participants (two to three minutes each). After the presentations, the break-out groups will be encouraged to identify the areas where no information was available and/or the reporting of such information was not considered to be possible by the participants, as well as the challenges involved in filling in the tables.

9. The moderators of the breakout groups will summarize the presentations and subsequent discussions and make a presentation to the plenary as the initial inputs for the continuation of the session.

---